

Conditions d'admission

Le Diplôme d'Université de Médiation est destiné **aux personnes motivées, titulaires du Baccalauréat (ou équivalent), intéressées par la médiation** ou ayant un projet professionnel intéressant la médiation, et notamment :

⇒ **des juristes** tels que les étudiants de Licence, de Master, Recherche comme Professionnel, de Doctorat, notamment en Droit ; les étudiants préparant des examens et concours professionnels ; les élèves-avocats et auditeurs de justice ; tous les professionnels du Droit (avocats, magistrats, notaires, huissiers, greffiers, administrateurs et mandataires judiciaires, tuteurs et curateurs, juristes contentieux, assureurs, syndicats de copropriétaires, Directeurs des Ressources Humaines, Chargés de mission et de projet auprès de collectivités territoriales, etc.) ;

⇒ **des non-juristes** tels que les travailleurs sociaux, les assistants sociaux, les psychothérapeutes, psychiatres et psychologues, etc.

Procédure d'admission

■ Retrait des dossiers de candidature sur le site internet de la Faculté (pour les étudiants) et auprès d'ASURE Formation (pour les professionnels) **à partir du 1^{er} avril 2016**.

■ Dépôt des dossiers complets :

→ **Pour les étudiants : avant le 1^{er} juillet 2016** au Bureau des Licences de la Faculté.

→ **Pour les professionnels : avant le 15 septembre 2016** auprès d'ASURE Formation exclusivement (*dérogation possible pour les professionnels jusqu'au 4 novembre 2016*).

■ Résultat d'admission par courriel.

Débouchés

Ce diplôme permet d'exercer la profession de Médiateur et d'intégrer toute Association de Médiateurs ayant notamment pour objet de promouvoir et favoriser la médiation par tous moyens appropriés, ainsi que de proposer à toute personne physique ou morale, privée ou publique, des Médiateurs dont elle reconnaît la compétence et l'indépendance, tel que l'Institut Ulysse Med-Arb (IUMA).



Coordonnées :

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

U.F.R. Droit et Science Politique (Campus Trotabas)
Bureau 403 (4^{ème} étage)
Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex
Email : laetitia.bernardini@unice.fr

SECRETARIATS ADMINISTRATIFS :

Pour les ETUDIANTS : Bureau des Licences

U.F.R. Droit - bureau 112 (rez-de-chaussée)
Téléphone : 04.92.15.72.12 ou 04.92.15.72.03
Email : licence-droit@unice.fr

Pour les PROFESSIONNELS : ASURE Formation

Campus Saint-Jean d'Angély
24, avenue des Diables Bleus - 06357 NICE Cedex 4
Contact référent : Madame Patricia ANDREA
Téléphone : 04.92.00.13.55 / Fax : 04.92.00.13.32
Email : patricia.andrea@unice.fr



Année universitaire 2016/2017

Diplôme d'Université de MÉDIATION

Responsables de la formation :

Laetitia ANTONINI-COCHIN

Maître de Conférences H.D.R.
Directrice adjointe du CERDP
Directrice du Master 2 Droit des
Responsabilités

laetitia.cochin@unice.fr

Serge LOSAPPIO

Avocat au Barreau de Paris
Médiateur
Président de l'Institut Ulysse Med-Arb

sergelosappio@hotmail.fr



Présentation

La voie judiciaire est en général la voie première à laquelle les parties à un litige recourent afin de résoudre leur différend de façon efficace et contraignante. Cela étant, en raison notamment du coût élevé et de la durée souvent très longue des procédures juridictionnelles, ainsi que des difficultés d'exécution des décisions obtenues, de nombreux modes alternatifs de règlement des conflits (M.A.R.C.) sont apparus.

Il en est ainsi de **la médiation**, qui consiste en l'intervention d'un tiers dans un conflit, en vue de permettre aux parties de trouver un accord négocié, conforme à leurs intérêts respectifs.

**L'objectif de ce D.U.
est de permettre aux étudiants :**

➔ d'acquérir l'ensemble des outils nécessaires à la pratique de la médiation, et en particulier de maîtriser les modèles majeurs de médiation actuelle,

➔ de maîtriser le cadre juridique de ce mode de résolution des conflits nationaux et transfrontaliers, afin de l'inscrire au mieux dans leur pratique professionnelle actuelle ou à venir.

Diplôme d'Université de MÉDIATION



Enseignements

Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement (UE) capitalisables. Ils sont dispensés sous forme de **séminaires** (approche théorique) et surtout de **mises en situation** (apprentissage pratique).

L'étudiant doit suivre tous les enseignements constitutifs des UE.

Un contrôle des connaissances est organisé dans chacun des cours des UE, sous forme d'examens écrits, de notation continue et/ou de travail personnel encadré (TPE). Il est attribué à l'étudiant des crédits européens (ECTS) pour chaque UE validée.

L'étudiant obtient le Diplôme d'Université de Médiation dès lors qu'il a la moyenne générale compensée entre toutes les UE.

Les enseignements, garantissant à l'étudiant de nombreuses heures de pratique de la médiation, sont assurés à la Faculté de Droit et Science politique (Campus Trotabas) :

- Le vendredi de 17h à 20h,
- Le samedi matin de 8h30 à 12h30.

→ *Fréquence : en moyenne 3 fois par mois
(de fin septembre 2015 à début juillet 2016)*

Diplôme d'Université de MÉDIATION



Programme

UE 1 : Médiation et Droit

Les conflits et les cadres juridiques • Ethique et déontologie • Actions du Médiateur

UE 2 : Processus généraux de médiation

Techniques d'écoute • Techniques de reformulation • TPE

UE 3 : Modèle de médiation 1 : la méthode FIUTAK

Approche théorique • Apprentissage pratique et opérationnel • TPE

UE 4 : Modèle de médiation 2 : la méthode HARVARD

Approche théorique • Apprentissage pratique et opérationnel • TPE

UE 5 : Pratique intensive des modèles de médiation

Frais d'inscription :

*Pour obtenir des informations, vous pouvez
contacter le Référent pédagogique du D.U. :*

laetitia.bernardini@unice.fr